

Lundi 9 octobre 2023

## Education - enfance

### **Pour des cours d'école végétalisés et plus égalitaires et pour des aires de jeux plus inclusives**

**Le Conseil municipal a adopté lundi 9 octobre 2023 deux nouveaux référentiels pour réaménager les cours des écoles rennaises et pour concevoir des aires de jeux plus inclusives. Pour ces lieux de vie, la Ville s'est fixé plusieurs objectifs : une meilleure prise en compte de la place de l'enfant dans la ville ; un meilleur partage de l'espace entre les filles et les garçons ; la lutte contre les îlots de chaleur ; le développement de la biodiversité.**

Les enjeux liés à la préservation écologique et au changement climatique sont au cœur des politiques publiques de la collectivité. Dans le droit fil du Plan Climat-Air-Énergie Territorial de Rennes Métropole, le Projet éducatif local de la Ville fait de l'adaptation des espaces extérieurs une nécessité, en particulier pour favoriser la résilience face aux dérèglements climatiques.

#### **À Rennes : des cours d'école végétalisés qui favorisent l'égalité**

Dans les cours d'école, la Ville mène des chantiers de végétalisation pour y créer des îlots de fraîcheur et désimperméabiliser les sols. La renaturation des cours se fonde sur une règle applicable à tous les projets qui fixe de "végétaliser tout sauf", quelques zones qui doivent rester l'exception : les cheminements, les accès de service (accès pompiers par exemple), les surfaces couvertes (préau), les espaces de mobilité (terrain d'éducation physique et sportive, parcours vélo...).

Concrètement, le référentiel fixe de :

- Augmenter quantitativement et qualitativement les sols végétalisés des cours ;
- S'assurer que les trois strates (herbacée, arbustive et arborée) sont présentes ;
- Privilégier les essences nourricières bénéfiques pour la faune ;
- Choisir une palette végétale adaptée aux sites et conditions climatiques ;
- Valoriser les saisonnalités ;
- Recréer des habitats à destination des espèces identifiées ;
- Prévoir des nichoirs et passages pour petites faunes dans les clôtures ;
- Systématiser les potagers ;
- Prévoir des plantations participatives, associant les jardiniers de la Ville, les enfants et les équipes pédagogiques (scolaires et périscolaires).

Pour chacun des projets engagés, les enfants et les équipes pédagogiques sont pleinement associés aux réflexions préalables, afin de concevoir des aménagements répondant aux besoins et aux aspirations de tous.

### **La végétalisation des cours d'école : 10 cours d'école rénovées depuis l'été 2020**

Depuis 2020, les cours de l'école maternelle Champion-de-Cicé (Cleunay), de l'élémentaire et de la maternelle Ille (Saint-Martin), de l'élémentaire Marie-Pape-Carpantier (Arsenal-Redon) et de la maternelle Torigné (Le Blosne), du groupe scolaire Clémenceau (Bréquigny), et de l'école élémentaire Paul-Langevin (La Pommeraie) ont bénéficié de ces réaménagements. Chaque année, des travaux sont programmés pour végétaliser les cours situées dans les zones les plus urbanisées.

Au cours de l'été 2023, des travaux ont été réalisés au sein des groupes scolaires :

- Clôteaux (Bréquigny) : dans la cour de l'élémentaire, 4 700 m<sup>2</sup> de surface ont été réaménagés pour 695 m<sup>2</sup> de surfaces végétalisées supplémentaires et +41 % de sols désimperméabilisés. L'opération a coûté 240 000 €.
- Pascal-Lafaye (Le Blosne) : travaux dans les deux cours de la maternelle, avec 2 730 m<sup>2</sup> de surface réaménagée, 1450 m<sup>2</sup> de surface végétale dans la cour après travaux et 30 % de sols désimperméabilisés supplémentaires. Budget : 180 000 €.

De nouveaux chantiers seront ouverts à l'été 2024 dans les cours des écoles élémentaires Jean-Rostand (Longs6Champs), Camille-Claudé (Fougères-Sévigné), Andrée-Chédid (Villejean).



Cour réaménagée de l'école Marie-Pape-Carpentier (Christophe Le Dévéhat / Rennes Ville et Métropole)

## **L'aménagement des cours : un enjeu d'égalité**

Au-delà du rôle récréatif, les cours sont des lieux éducatifs, d'échanges, de transmissions, de construction et d'apprentissage du vivre ensemble. Depuis 2016, la végétalisation et l'aménagement des cours ont ainsi toujours été imbriqués aux enjeux d'égalité, d'inclusion et de lutte contre les discriminations. La végétalisation des cours s'accompagne ainsi de modifications qui permettent de favoriser un meilleur partage des espaces et d'apaiser le climat scolaire. Les réaménagements s'appuient sur des principes d'usages et d'organisation non genrés afin que les enfants investissent ensemble et de manière égalitaire ces espaces.

## **Vers des aires de jeux inclusives**

Dans les aires de jeux de la Ville, force est de constater que le handicap reste un facteur excluant trop important pour de nombreux enfants, soit parce qu'ils sont eux-mêmes porteurs d'un handicap, soit parce que leurs accompagnants en situation de handicap ne peuvent accéder à ces espaces.

L'enjeu affirmé par la Ville de Rennes est de rendre les principales aires de jeux accessibles et attractives à tous les enfants.

Trois principes sont retenus pour leur aménagement : en faire des espaces publics inclusifs, à hauteur d'enfants et largement végétalisés.

### **1/ Des espaces publics inclusifs**

La notion d'inclusion implique de permettre à tous les enfants de jouer ensemble, qu'ils soient porteurs ou non d'un handicap. Elle permet une mixité des personnes valides et non valides, de différents âges sur un même espace en proposant une diversité de jeux pouvant convenir à tous.

Une attention est également portée aux accompagnants en situation de handicap pour leur permettre d'accéder aux aires de jeux et de participer pleinement à ces moments ludiques et conviviaux avec leurs enfants.

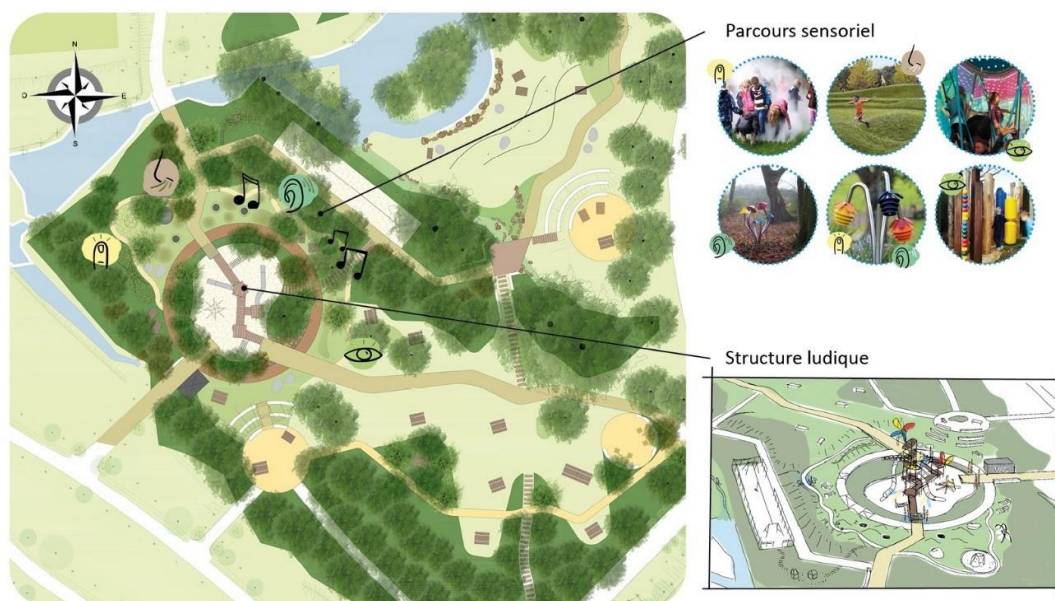
### **2/ À taille d'enfant**

Si la sécurité et le respect des normes restent un impondérable, l'aire de jeux doit d'abord répondre aux aspirations des enfants : s'amuser seul ou en groupe, interagir avec d'autres enfants ; découvrir de nouvelles activités qu'ils ne peuvent pas pratiquer chez eux ; libérer leur énergie ; développer des compétences globales (mentales, émotionnelles et physiques) ; développer leur imagination ; prendre des initiatives ; développer leur autonomie ; découvrir leurs limites et prendre confiance en eux ; apprendre au travers du jeu...

### **3/ Largement végétalisés**

La végétalisation est en un enjeu global du territoire qui doit également concerner les aires de jeux.

Trois rénovations importantes sont en cours et seront prochainement livrées : au Parc du Landry (Pommeraiie), Clair Détour (Maurepas) et au Parc des Gayeulles (Maurepas).



Une nouvelle aire de jeux : le projet au parc des Gayeulles

### Chiffres clefs

- Le patrimoine communal des cours d'école représente une surface de 385 000 m<sup>2</sup> (38,5 hectares) répartie dans 87 écoles maternelles et élémentaires ;
- La Ville de Rennes gère 336 aires de jeux et assure la maintenance de 1 260 jeux ;
- L'objectif de la Ville est d'atteindre 30 % de strate arborée à la parcelle d'ici 10 ans ;
- Sous nos pieds : végétaliser 50 % minimum et gérer les eaux de pluies à la parcelle, en cohérence avec les règles du PLUi ;
- Dans les cours : atteindre 60 % de matériaux issus du réemploi ;
- 1/3 : au cours d'une journée d'école, un enfant passe en moyenne un tiers de son temps dans la cour ;
- Près de ¾ des sites scolaires se situent sous la barre des 30 % de couvert arboré, objectif que la Ville de Rennes s'est fixé pour l'ensemble du territoire.

Et pour rappel :

Sur le territoire de la ville, qui compte 130 000 arbres, les élus ont fixé deux objectifs :

- Planter 30 000 arbres supplémentaires sur la période 2020/2026 ;
- Atteindre à terme une couverture arborée de 30 % (24 % actuellement).

Service de Presse Rennes  
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34  
[Espace Presse](#)

